



DICRIM et PCS commune de Pradère

A la demande de la Préfecture, toutes les communes doivent se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et produire un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs que vous pouvez télécharger

[Télécharger le fichier «DICRIM PRADERE.pdf» \(935.1 KB\)](#)

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document opérationnel dont l'objectif est de prévoir la réponse apportée par la commune en cas de sinistre. Il détermine explicitement le rôle de chacun des acteurs dans le but de venir en aide à la population Pradéroise.

[Télécharger le fichier «PCS_PRADERE.pdf» \(1.6 MB\)](#)